

MODERNISATION DE L'AXE GRANVILLE-AVRANCHES

AMÉNAGEMENT PÉRENNE DU GIRATOIRE SUR LES RD 673 ET RD 671 À SAINT-PAIR-SUR-MER

Les travaux d'aménagement pérenne du giratoire situé ZA du Croissant nécessitent une fermeture de l'axe durant les nuits du 16 au 17 et du 17 au 18 octobre pour la mise en œuvre des enrobés.

Le Département de la Manche a engagé des travaux d'aménagement pérenne du giratoire situé ZA du Croissant depuis le 23 septembre avec une fin prévisionnelle fixée au 25 octobre (hors aléas climatiques et/ou techniques).

Comme indiqué lors de l'annonce du démarrage du chantier, **la mise en œuvre des enrobés nécessitera la fermeture de la circulation sur la RD 673. Cette phase se déroulera de nuit, sur le créneau horaire 20h00 à 6h00, afin d'impacter le moins possible la circulation. Deux nuits seront nécessaires à savoir du 16 au 17 octobre et du 17 au 18 octobre selon le planning actuel. Ces travaux vont engendrer des restrictions de circulation et la mise en place, par l'agence technique départementale mer & bocage de Villedieu-les-Poêles, d'itinéraires de déviation.**

L'accès aux propriétés riveraines sera maintenu pendant toute la période de travaux. A la fin de ces derniers, la circulation sera ensuite rétablie pour l'ensemble des voies.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise **TP BOUTTE** pour la réalisation des bordures et accotements et à l'entreprise COLAS pour la mise en œuvre des enrobés.

Le Département remercie les usagers pour leur compréhension et les invite à respecter la signalisation en place.

AMÉNAGEMENT DE L'AXE GRANVILLE-AVRANCHES

Le Département porte depuis plusieurs années un projet de modernisation de l'axe Granville-Avranches, visant à répondre aux grands enjeux que sont la sécurisation, la fluidification du trafic, le renforcement de l'attractivité économique et touristique, tout en portant une attention particulière à limiter l'emprise agricole et les impacts environnementaux. Lors de sa séance plénière de décembre 2023, l'assemblée départementale a voté une nouvelle stratégie d'aménagement de l'axe. Dans le cadre de cette modernisation, le Département de la Manche a engagé des travaux d'aménagement pérenne du giratoire situé ZA du Croissant depuis le 23 septembre avec une fin prévisionnelle fixée au 25 octobre.